

le petit

etiollais

n° 115 - juin 2015

le magazine des Étioillais

Le mot du maire

Chers Étioillais,

En ce début d'été, qui annonce la pause estivale, deux sujets mobilisent l'équipe municipale.

Tout d'abord, celui qui engagera notre commune pour l'avenir : il s'agit de la fusion des intercommunalités, qui sera effective au 1^{er} janvier 2016. Le préfet nous a notifié fin mai le périmètre retenu, qui prévoit la création d'un nouvel ensemble de 330 000 habitants et 24 communes, regroupant Seine-Essonne, notre agglomération, avec celles d'Évry Centre Essonne, de Sénart (en Seine et Marne), du SAN de Sénart en Essonne et la commune de Grigny.

Conformément à la délibération déjà prise par les élus en novembre 2014, qui faisait suite à la réunion publique avec les Étioillais, notre conseil municipal du 16 juin a souhaité à nouveau marquer son désaccord avec ce projet. Plusieurs raisons motivent cette décision : les incertitudes qui pèsent sur notre commune en matière financière et donc fiscale, l'impossibilité de donner un accord éclairé sur ce sujet important, alors même que le débat législatif est en cours et que les compétences de ce nouvel ensemble sont encore floues, le calendrier irréaliste et la quantité de travaux politiques et techniques à mener d'ici le début de l'année prochaine, ainsi que l'absence de volonté commune en faveur du rapprochement de la part des collectivités concernées. Notre position rejoint d'ailleurs celle de la grande majorité des 24 communes concernées.

Nous accordons également une attention particulière au projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile par l'opérateur Orange sur le parking du golf. S'étant opposée à ce projet, la municipalité a été condamnée par la juridiction administrative et a dû accorder une autorisation à l'opérateur.

Nos nombreux échanges avec les riverains, notamment lors de la réunion publique du 2 juin dernier, nous ont conduits à créer un groupe de travail spécifique sur le sujet dont l'objectif est de travailler de manière concertée et constructive pour faire revenir Orange à la table de discussion. Vous pouvez compter sur notre détermination pour trouver une solution satisfaisant toutes les parties.

Bonnes vacances à tous !

Philippe Jumelle
Maire d'Étioles



Merci !

Des fêtes de toutes les générations. Après les Olympiades, la nouvelle édition de la Fête de la Musique, organisée par le Comité d'animation en partenariat avec le Cub de l'Amitié et la municipalité, a été plébiscitée par les Étioillais. Musique, ambiance, convivialité et plaisir d'être ensemble ont caractérisé ce temps fort de la vie de notre village. Une réussite qui récompense l'engagement associatif des nombreux bénévoles qui contribuent au succès de ces moments festifs (voir dossier en pages 4 et 5).

Arrêt sur images



◀ **21 mars.** Push car organisé par le service Enfance Jeunesse et Écoles. Les équipages ont rivalisé de créativité et de vélocité... La course faisait suite au carnaval proposé par la FCPE d'Étiolles.



5 avril. 200 enfants ont parcouru le parc du lycée hôtelier à la recherche des 6000 chocolats cachés par les bénévoles du Comité d'Animation. Près de 600 "chasseurs" étaient présents lors de cette matinée très ensoleillée.



▲ **11 avril.** Portes ouvertes au groupe scolaire Hélène Sandré. Les parents ont pu jardiner, chanter, écouter leurs enfants et voir le travail accompli sur le sujet de la Grande Guerre.



17 avril. Les élus du Conseil municipal des Jeunes ont pris leurs fonctions lors d'une cérémonie dans la salle du conseil municipal où le maire leur a remis leur écharpe.



17 avril. Inauguration des 4 logements locatifs du 21, rue de Corbeil.



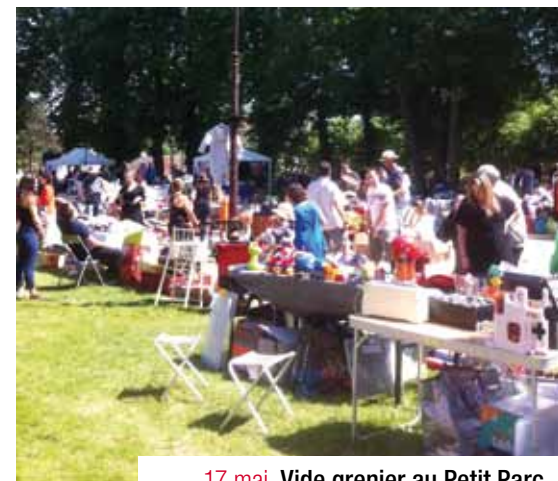
12 mai. Intervention de l'Automobile Club de l'Ouest à l'école élémentaire Hélène Sandré.



▲ **16 et 17 mai.** Les Jardiniers d'Étiolles étaient présents à la fête des Jardins au Parc du Grand Veneur de Soisy-sur-Seine.



8 mai. Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945. Le Conseil municipal des Jeunes, réuni pour la première fois depuis son élection, a participé à la cérémonie. L'occasion de lire un poème de Paul Éluard "Liberté". Une centaine de personnes étaient présentes.



17 mai. Vide grenier au Petit Parc. 50 exposants étaient présents.



▲ **12 avril et 30 mai.** Musique classique à l'Église, avec le groupe Trio de Vie et l'association humanitaire Musique en Œuvre.



30 et 31 mai. Exposition encadrement et patine, organisée par l'Association Jeunesse d'Étiolles, à la Maison des Arts Martiaux Budokan. 400 œuvres étaient exposées.



30 mai. Opération Essonne Verte, Essonne Propre pour nettoyer les berges de Seine. 25 participants ont collecté 400 kg de déchets.

Une équation difficile à résoudre

L'État impose aux collectivités locales une cure d'austérité avec la baisse de ses dotations.

Un régime forcé qui exige une maîtrise sans précédent des dépenses de fonctionnement et des choix pour ne pas «geler» les investissements.

Depuis 2013, l'État contraint les collectivités territoriales de contribuer à la réduction des déficits publics.

Entre 2014 et 2017, celui-ci doit prélever 11 milliards d'euros sur les transferts financiers aux collectivités, ce qui prive Étioilles de 71 123 € en 2015.

À cela s'ajoute une baisse des ressources liée à l'obligation faite à la commune de participer au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Pour 2015, le montant versé par la commune est de 81 785 euros et estimée à 111 000 € pour 2016.

Prioriser les dépenses

Comment maintenir la qualité et le niveau des prestations municipales (enfance, associations, seniors, travaux...) avec moins de ressources ? Dans ce contexte peu favorable, le Conseil municipal a néanmoins fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition 2015, mais de prioriser au maximum les dépenses.

Pour faire face à la réalisation de la 2^e tranche du Centre technique municipal, dont le chantier a été engagé en 2014, la commune



a contracté un emprunt de 300 000 €.

Investissements 2015

Pour autant, l'effort d'investissement est maintenu avec une enveloppe globale de 943 671 € afin de réaliser notamment : des travaux d'accessibilité à l'école, l'agrandissement du columbarium dans le cadre du programme d'amélioration du cimetière,

l'aménagement de l'aire de jeux du Petit Parc ou encore l'achat d'un mini bus, de matériel informatique et de mobilier scolaire... Pour réduire le coût de certains travaux, la municipalité a également opté pour leur réalisation en régie municipale. En dépit des difficultés auxquelles nous faisons face, l'équipe municipale se mobilise pour continuer à améliorer le quotidien et préparer l'avenir ■

Les chiffres clés du budget

Le budget d'investissement (dépenses et recettes qui ont vocation à préparer l'avenir) : 943 671 €.

Budget de fonctionnement (dépenses et recettes liées au fonctionnement des services communaux) : 3 637 272 €.

› Seniors

Bientôt un Conseil des Aînés à Étioilles !

Une première réunion d'information s'est tenue le 5 mai dernier. 17 personnes y ont participé en présence du maire et des élus concernés. Une deuxième s'est déroulée le 17 juin dernier, lors de laquelle les bases du fonctionnement du Conseil ont été établies. L'installation officielle est prévue pour la rentrée.

Ce Conseil des Aînés représente pour les seniors l'opportunité de s'investir de façon citoyenne dans la vie du village, aux côtés de l'équipe municipale. Riches de leurs expériences et compétences, ils apporteront un éclairage précieux sur des projets d'intérêt général

intéressant la commune et proposeront des initiatives qui favorisent le mieux vivre ensemble et les liens inter-générationnels.

D'ores et déjà, des seniors ont manifesté officiellement leur souhait de s'engager dans cette démarche de façon active. Si vous êtes âgé de 60 ans et plus, si vous êtes disponible et dégagé de vos obligations professionnelles et si vous êtes intéressé vous aussi, n'hésitez pas



à vous faire connaître et à nous rejoindre, il n'est pas trop tard ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ SUZY VAUCLIN AU 01 60 75 87 36

Horaires d'ouverture de la mairie

La période expérimentale de 6 mois d'ouverture de la mairie au public, le samedi matin, a permis à la municipalité d'évaluer, pour chaque plage horaire, les besoins et les attentes des administrés et d'améliorer le dispositif.

De nouveaux horaires et un nouveau calendrier ont donc été mis en place pour mieux répondre à vos attentes. Ce dispositif prendra effet à compter du 6 juillet.

Pendant les vacances scolaires et jours fériés, la mairie restera fermée au public les samedis.

Nouveaux horaires à compter du 6 juillet :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h.

Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 19h.

Samedi de 10h à 12h (uniquement pour l'accueil/Etat-Civil), les secteurs Urbanisme et Enfance/Jeunesse/Ecoles recevront sur rendez-vous si besoin, selon le calendrier 2015 suivant : 5 et 26 septembre, 10 octobre, 7 et 21 novembre, 12 décembre ■

ETIOLLES.FR

Appel à projet musique

Le Club Jeunes, en partenariat avec le Silo et le service jeunesse de Tigery, propose aux 11/20 ans de participer à un projet «Culture Mixe».

L'idée est de réunir des musiciens non débutants et de leur permettre de jouer en groupe plutôt que seul.

Ce projet est gratuit et existe depuis quelques années à Tigery.

Il donnera lieu à un concert de fin d'année.

Les répétitions collectives auront lieu un mercredi soir par mois au Silo (salle de spectacle) à Tigery. Le transport sera assuré par le Club Jeunes ■

POUR EN SAVOIR PLUS OU VOUS INSCRIRE, CONTACTER CHRISTOPHE AU CLUB JEUNES AU 01 60 75 96 39

Sécurité Prévention des cambriolages

Les discussions et la détermination de la municipalité ont porté leurs fruits ! Conformément aux engagements pris par la Communauté d'agglomération, les travaux pour l'installation de 14 nouvelles caméras ont commencé et devraient être finalisés pour la mi-juillet. Cette seconde tranche permettra de porter à 27 le nombre de caméras sur l'ensemble de la commune et d'assurer un quadrillage complet du territoire. Rappelons que ces travaux étaient initialement prévus pour 2014, avant d'être différés par la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne pour des raisons budgétaires.

À la veille des "grands départs" en vacances d'été, les Étioillais, propriétaires ou locataires, peuvent aussi s'inscrire dans le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les services de police effectueront des rondes régulières pour surveiller leur domicile en leur absence. La Police municipale travaille de concert avec la Gendarmerie nationale sur cette opération, avec notamment le suivi des OTV sur tablettes reliées à Internet.

Ce service est entièrement gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au poste de Police municipale ■

FORMULAIRE TÉLÉCHARGEABLE SUR ETIOLLES.FR

Sébastien Zammit, nouveau conseiller municipal

Sébastien Zammit succède au sein du conseil municipal à Pierre Thibert qui a démissionné en mars dernier. Sébastien Zammit, formateur de 41 ans, a été installé dans ses fonctions lors du Conseil municipal du 8 avril 2015. L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue ■

POUR LE CONTACTER : S.ZAMMIT@ETIOLLES.FR



Une belle dynamique !



Elles donnent de la vie à Étiolles. Actrices incontournables du vivre ensemble, les associations participent activement à la vie de notre village. Une dynamique précieuse créatrice de liens et de rencontres.

Galas, spectacles, expositions... Le mois de juin est l'occasion pour bon nombre d'associations de montrer et de partager tout ce qu'elles ont fait tout au long de l'année. Un moment où petits et grands peuvent présenter l'aboutissement d'une année de travail et vivre avec le public et leur famille des moments d'émotion.

Puis viendra un autre temps fort de l'effervescence associative de notre commune : le Forum des associations qui se déroulera cette année le samedi 5 septembre à la Maison des Arts Martiaux : un point de contact incontournable entre les associations et leur public (pas seulement étioillais) pour se faire une idée de la richesse et de la variété des activités proposées. Sport, détente, activités artistiques, bien-être, jardinage, animations... Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et toutes les envies. Et c'est avec une attention particulière que la municipalité entretient et accompagne cette belle dynamique associative.



Une vie locale plus riche

En apportant leurs idées, leur temps et leur expérience, les associations et leurs bénévoles ont permis de créer l'an dernier, un programme riche et varié lors de deux temps forts proposés en partenariat avec la municipalité :

> La semaine bleue

En octobre dernier, ce nouvel événement a fédéré : l'AJE (Pilates), Étiolles Athlétique Club (gym douce), les Mulots de Soisy (atelier informatique), les Randonneurs d'Étiolles (randonnée découverte) et le service EJE pour le goûter presque parfait.

> Le téléthon

En décembre, la municipalité a soutenu le Défiathon avec la complicité des Randonneurs d'Étiolles, des Godillots de Soisy, de l'AJE (Association Jeunesse d'Étiolles), de SEGRS, (Seine Essonne GRS), de l'AE2H (Association Étioillaise de Hip Hop), des Maisonnées Musicales, de Seine Essonne Basket Ball et du Tennis Club Municipal d'Étiolles.



Ensemble c'est tout

Si faire vivre une association ne se résume pas à une question d'argent, les subventions octroyées par la commune sont essentielles, car la qualité des activités nécessite que les encadrants soient qualifiés et motivés et les animations de qualité demandent des moyens. En 2015, le budget de la commune consacré aux associations s'élève à près de 129 000 euros, un budget stable dont la répartition s'appuie dorénavant sur des critères objectifs et partagés. Les montants alloués à chaque association sont d'ailleurs examinés et discutés au sein de la commission Vie Locale où tous les avis sont pris en compte. La municipalité intervient également presque quotidiennement auprès du tissu associatif : ici une demande d'impression pour un flyer ou une affiche, là une demande de salle ou de prêt de matériel... Depuis la fermeture de l'IUFM, le problème de disponibilité des salles de représentation se fait cruellement sentir et il faut essayer de faire au mieux pour satisfaire les demandes, sachant que les activités sont nombreuses et que chacun doit accepter de partager les espaces. Cette proximité permet de surmonter certaines difficultés et d'établir une relation de confiance pour construire ensemble une vie associative qui réponde au mieux aux attentes des Étioillais.

Si vous avez des idées ou envie de participer à cette dynamique, faites le savoir !

SERVICE VIE LOCALE
01 60 75 83 49
VIELOCALE@ETIOLLES.FR



Flashmob proposé par l'AE2H lors du premier défiathon d'Étiolles

Associations en chiffres

60

c'est le nombre d'associations à Étiolles : culturelles, loisirs, sportives...

34

associations bénéficient des subventions municipales cette année.

128 950 €

c'est le montant du budget municipal alloué aux associations.

4 176

c'est le nombre d'adhérents des associations étioillaises, dont 1 600 Étioillais.

44

associations étaient présentes au forum 2014.

30

c'est le nombre d'activités proposées par l'Association Jeunesse d'Étiolles.



le mot de l'élu...

> 3 questions à

Christelle Seigneur

Adjointe au maire en charge des associations

c.seigneur@etiolles.fr

Quel regard portez-vous sur le tissu associatif étioillais ?

CS : Les associations représentent une vraie chance pour la vie étioillaise et de ce point de vue, je trouve que notre village est particulièrement dynamique. On trouve à Étiolles une multitude d'activités à pratiquer, que l'on soit jeune ou moins jeune : activités sportives, culturelles ou de loisir qui sont d'une grande qualité. Pour la municipalité, le soutien à la vie associative représente une des nombreuses manières d'offrir à tous les Étioillais un cadre de vie chaleureux, vivant et sympathique. Forts de ce constat, nous avons souhaité impulser une nouvelle dynamique, plus partenariale, en fédérant et en construisant avec les associations des moments forts proposés aux Étioillais. Dès le mois de juin 2014, nous avons initié un temps de rencontre où toutes les associations étaient conviées, afin de faire connaissance. Nous leur avons proposé de prendre part à des projets communs. Cette perspective a été bien accueillie et a permis d'élaborer par exemple, le programme de la 1^{ère} édition de la Semaine Bleue, de relancer le Téléthon ou encore le carnaval d'Étiolles. Sans le concours des associations, ces manifestations n'auraient pas eu autant de succès. Les retours positifs des participants nous encouragent d'ailleurs à continuer dans ce sens.

Comment envisagez-vous la relation avec les associations ?

CS : Une relation de confiance entre la municipalité et les associations est indispensable. Chaque association doit évidemment garder son indépendance, sa liberté et vivre sa vie avec ses adhérents, mais sans oublier que toutes fonctionnent dans un ensemble où chacun doit avoir sa place. Le rôle de la municipalité est de les accompagner, par les subventions octroyées chaque année bien sûr, mais pas seulement. Tout au long de l'année, nous leur donnons un « coup de pouce » sur la communication de leurs événements en les relayant sur nos supports, que ce soit *Le Petit Étioillais*, le site etiolles.fr ou encore les panneaux d'information lumineux. Nous contribuons également à la réalisation ou à l'impression de leurs affiches ou flyers. Mais nous avons à faire preuve d'équité, ce qui nous amène parfois à trancher et à prendre des décisions. Par exemple, l'attribution et le partage des salles ou encore le prêt de matériel nécessitent un dialogue préalable. Nous devons aussi écouter et être en alerte lorsqu'une association rencontre des difficultés. C'est pourquoi, depuis un an, nous privilégions la rencontre régulière des associations et sommes soucieux de leur bonne santé dans l'intérêt de tous.

Quelle est la place des bénévoles dans les associations ?

CS : Les associations ne pourraient pas fonctionner sans leurs bénévoles. La vie associative est une aventure humaine où les bénévoles donnent leurs idées et leur temps afin que d'autres profitent d'activités ou de moments festifs. Consciente de cet engagement pour faire vivre notre village, la municipalité a décidé d'initier, pour la première fois cette année, une rencontre des bénévoles qui se déroulera le 7 juillet à la mairie. Ce moment me tient particulièrement à cœur pour les échanges qu'il va permettre. Nos bénévoles ont des idées, de l'enthousiasme, de la générosité que la municipalité se doit de saluer. Sans eux, les projets resteraient dans les cartons faute d'avoir assez de bras et d'énergie pour les organiser et veiller à leur bon déroulement.

› Environnement

Installation d'un hôtel à insectes

Les Jardiniers d'Étiolles et des Alentours ont développé le concept d'hôtel à insectes afin de les attirer, les retenir et leur offrir un gîte leur permettant de se reproduire.

À l'identique de ce qui se fait un peu partout en France, un abri réalisé en bois et en matériaux de récupération a été installé le 23 mai dernier au rond point du Carrefour du Trou Rouge.

Les insectes attirés sont ceux qui se nourrissent d'espèces nuisibles ou qui assurent la pollinisation : les chrysopes, les guêpes et abeilles solitaires, les coccinelles, les carabes, les papillons, les bourdons, les syrphes, les punaises, les perce-oreilles...



Une présentation pédagogique est prévue à la rentrée par un conférencier extérieur. La date vous sera communiquée ultérieurement ■

RENSEIGNEMENTS : JARDINIERSDETIOLLES.FR

Déchèterie

6 mois de plus pour demander votre nouvelle carte !

Dans *Le Petit Étioillais* n° 114, nous vous indiquions que vous aviez jusqu'au 30 juin pour changer votre carte d'accès à la déchèterie. Le Siredom vient de repousser la date avant blocage des anciens badges d'accès au 31 décembre 2015.

Une nouvelle carte vous sera remise sur simple demande, auprès de l'accueil de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité. Elle donne gratuitement accès aux 13 déchèteries du Siredom.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR ETIOLLES.FR

› Accessibilité

Favoriser l'accueil des personnes à mobilité réduite

Le Conseil municipal a programmé les travaux d'accessibilité des espaces communaux qui s'étaleront sur 6 ans.

Favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, c'est permettre aux personnes à mobilité réduite de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune en développant une qualité d'usage pour tous. Dans cette optique et afin de rendre les espaces publics conformes aux nouvelles normes en vigueur, la municipalité a décidé de s'engager dans un agenda d'accessibilité programmé pour les Établissement Receiving du Public (ERP).

De l'école à la micro-crèche, en passant par le Pavillon Marie Gargam ou l'église, Étioilles recense huit ERP qui feront l'objet, à partir de janvier 2016,

d'un certain nombre de travaux pour les rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le diagnostic en matière d'accessibilité a été réalisé par un cabinet spécialisé.

Ce travail a permis de recenser l'ensemble des travaux à réaliser et de déterminer le budget à prévoir pour chacun des sites concernés. La commission Travaux, Urbanisme et Habitat du 3 juin 2015 a, quant à elle, permis de prioriser les actions envisagées et de proposer une programmation sur 6 ans.

En 2016, ce plan débutera par des travaux à l'école pour un montant estimé à 58 000 € ■

RENSEIGNEMENTS : 01 60 75 78 26

Usage des engins bruyants

L'utilisation de tondeuse à gazon ou autre engin à moteur est autorisée du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage à l'air libre

Il est interdit à toute personne d'allumer un feu sur une parcelle privée ou publique, de début avril à fin septembre.

› Groupe de travail
« Antenne relais »

Des débats constructifs

Réfléchir ensemble pour contrecarrer le projet d'antenne relais Orange sur le parking du Golf, tel était l'objectif de la première réunion du groupe de travail sur le sujet.

La première réunion du groupe de travail sur le projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile Orange (36m de hauteur) sur le parking du Golf s'est déroulée le 10 juin dernier, dans les locaux de la mairie. Une vingtaine de personnes étaient présentes : le maire, Philippe Jumelle, plusieurs élus du Conseil municipal, des représentants de Soisy-Etiolles Environnement et de l'ASL de la résidence du Golf, ainsi que des Étioillais d'autres quartiers. Le gestionnaire du golf avait également été convié par la municipalité mais étant en déplacement à l'étranger, il n'a pu y participer.

Cette réunion a permis des échanges d'informations et des débats constructifs pour l'élaboration de plusieurs stratégies à mener pour contrecarrer le projet actuel.

La création de ce groupe de travail fait suite à la réunion publique du 2 juin, organisée par la municipalité à laquelle près de cent personnes avaient participé pour exprimer leur inquiétude face à un tel projet et à son impact sur la qualité du paysage et la santé. Cette réunion poursuivait plusieurs objectifs : donner à tous le même niveau d'information en retraçant les étapes techniques, administratives et juridiques de ce projet et expliquer aux habitants la limite des pouvoirs du maire face à la pression des opérateurs.

À la demande des personnes présentes, la municipalité a donc mis en place ce groupe de travail, afin d'élaborer une stratégie commune et concertée pour infléchir la décision d'édification de cette antenne.

Début juillet, une seconde réunion permettra de poursuivre ces travaux et d'échanger sur les différentes démarches entreprises auprès d'Orange notamment ■

TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'HISTORIQUE DU PROJET SONT ACCESSIBLES SUR LE DIAPORAMA DISPONIBLE SUR ETIOLLES.FR



Le Théâtre du Carré Magique

Le Théâtre du Carré Magique boucle son cycle de portes ouvertes et de représentations de fin d'année par un spectacle du groupe « adultes » les 3 et 4 juillet prochains à Courcouronnes. Venez les applaudir nombreux !

Depuis plus de 10 ans, l'association Théâtre du Carré Magique accueille des enfants de 4 à 10 ans, des pré-ados, des adolescents et des adultes sans limite d'âge... Depuis la fin du mois de mai et jusqu'au 4 juillet, l'association organise des portes ouvertes et des spectacles afin de partager avec le public, le travail réalisé tout au long de l'année. Particularité de l'association : grâce aux anciens membres très fidèles, les enfants devenus grands ont pu continuer à exercer leur activité artistique en passant d'un groupe à l'autre et en évoluant toujours vers des créations plus "performantes".

Cette année par exemple, quatre «nouvelles recrues» ont été accueillies dans les groupes adultes



6 juin. Salle comble pour la représentation de l'atelier enfants à la Maison des Arts Martiaux Budokan.

dont certaines ont commencé le théâtre à 8 ans au sein de l'association ! Déjà une belle carrière qui permet de faire tourner certaines pièces du groupe adultes dans la région, de participer à des festivals amateurs ou au Téléthon.

Côté ateliers, c'est près d'une dizaine de groupes que Lydie, la professeur, dirige d'une main de maître ! Depuis la fermeture de

l'IUFM et donc de son théâtre, il y a maintenant un an, le Théâtre du Carré Magique d'Étiolles doit se produire dans différentes salles de spectacles des environs.

Ainsi, les "adultes" se produiront les 3 et 4 juillet à 20h30 au centre culturel Simone Signoret à Courcouronnes, place de Thorigny. Venez nombreux !

RENS. 06 77 85 46 90

Guillaume Le Floch Decorchemont sélectionné pour la 5^e année consécutive en équipe de France

Depuis sa sélection en équipe de France pour la 5^e année consécutive, Guillaume Le Floch Decorchemont a déjà participé à la 2^e Coupe du Monde à Duisburg, début juin.

En équipage (K4) sur la distance de 1000 mètres, il occupe la 3^e place dans le bateau. Ce dernier termine 13^e en 3 minutes et 1 seconde 840.

De bon augure pour la saison, la Fédération présentera la même embarcation lors des prochaines échéances, à savoir : Championnats de France à Gérardmer début juillet, Championnats du Monde au Portugal fin juillet, Championnats d'Europe en Roumanie en septembre. RENS : 06 85 04 18 30



Une première nationale

Le 31 mars dernier, les classes de petite section de l'école maternelle la Ferme du Temple ont invité dans leur gymnase, les petits de l'école maternelle Hélène Sandré d'Étiolles à participer à la première rencontre de Taekwondo organisée pour des enfants de cet âge. Une première nationale !

Cet événement a été possible grâce à la collaboration des enseignants des deux villes et un partenariat avec la fédération de Taekwondo.

Recherche figurants

Quelques séquences du prochain film de Raphaël Holt, qui a grandi à Étiolles, seront tournées dans l'église d'Étiolles le samedi 4 juillet en matinée.

Le film raconte l'histoire de Bastien, 24 ans, qui tente de trouver sa place dans ce monde après la disparition de son petit frère Victor, un jeune homme profondément optimiste et lumineux.

Pour le tournage, l'équipe recherche :

- > des figurants de 18 à 65 ans,
- > des jeunes de 17 à 27 ans possédant un scooter ou une mobylette.

Il s'agit d'une participation à titre gracieux mais chaque participant figurera au générique du film.

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE, MERCI D'ENVOYER UNE PHOTO ET VOS COORDONNÉES À SARAHPERAHIM@GMAIL.COM

Amitié franco-britannique

En janvier 2011, un pacte d'amitié entre Ashbourne, Derbyshire (230 km au nord-ouest de Londres) et Soisy-sur-Seine a été signé afin de promouvoir des échanges culturels, sportifs et scolaires entre les deux villes.

Depuis, de nombreux liens se sont tissés et le Comité de jumelage Soisy-Ashbourne souhaite qu'Étiolles puisse bénéficier aussi de ce projet avec en première étape des cours d'anglais proposés aux enfants et adultes.

Le Comité de jumelage sera présent au Forum des associations, le samedi 5 septembre prochain à la Maison des Arts Martiaux Budokan.

N'hésitez pas à venir les rencontrer pour vous informer.

CONTACT : CATHERINE AU 06 29 03 70 24

Seine et Sun Plage - Été 2015

Du samedi 11 juillet au dimanche 16 août 2015, Seine-Essonne Plage jette l'ancre sur les bords de l'Essonne, dans le parc Robinson, pour cinq semaines d'évasion et de loisirs dans une ambiance trépidante ! Cette année, la plage urbaine sera ouverte 7/7 jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

AGGLO-SEINNESSONNE.FR

tribune

Liste Étiolles ensemble

NON A L'ANTENNE RELAIS DE 36 METRES AU GOLF D'ETIOLLES

L'amélioration du réseau de téléphonie mobile répond à un besoin collectif réel. Mais fallait-il autoriser l'installation de l'antenne de 36 mètres (2,5 fois la hauteur des arbres) sur le parking du golf, proche d'habitations, de la crèche, et du collège, sans concertation avec les Etiollais, les riverains, l'Association SEE et sans même l'avis des élus?

L'antenne comporte un triple enjeu : **sanitaire, environnemental, financier**. Ces enjeux n'ont pas été suffisamment évalués et le Maire a oublié de mettre au centre de son action, **la concertation**.

Malgré l'incomplétude du dossier (qui masquait un projet soumis au régime des permis de construire), et sous couvert d'une décision du Tribunal Administratif du 11.09.2014 (qui n'exigeait qu'une suspension de l'Arrêté du 9.04.2014), le Maire a par Arrêté du 3.10.2014 (dans des conditions d'opacité qui posent questions), autorisé les travaux qu'il avait refusés le 9.04.2014, privant ainsi la Commune de tout recours. Le Collectif NON A L'ANTENNE a déposé un recours pour faire annuler l'Arrêté. Les élus d'Ensemble pour Etiolles, SEE et près de 300 Etiollais signataires d'une pétition ont obtenu la tenue d'une réunion publique et demandent au Maire la création d'une commission extra-municipale de suivi du dossier et d'ordonner la suspension des travaux dès le constat de leur non-conformité au droit du sol.

A.Frantz, J.Merret, A.Goudet, A.Grand, P.Monlouis-Privat
www.ensemblepouretiolles.fr

vendredi
26
juin**Exposition travaux d'enfants arts plastiques, 18h-20h**

Pavillon Marie Gargam. RENS. AJE AU 06 06 64 10 99

samedi
27
juin**Fête de l'école élémentaire, Journée**

École Hélène Sandré. RENS. MAIRIE AU 01 60 75 83 49

29 juin
3 juillet**Démonstrations sportives, après 16h15**

à l'école élémentaire. RENS. EJE AU 01 60 75 96 39

samedi
4
juillet.**Nuit des Églises**

Pour cette édition 2015, l'église Saint-Martin d'Étiolles sera ouverte de 18h à 20h. L'église sera éclairée de bougies et un fond musical vous accompagnera.

RENS. PATRICK DUBRUNFAUT AU 06 76 76 46 12

samedi
5
sept.**Forum des associations 10h-20h**

Maison des Arts Martiaux. RENS. MAIRIE 01 60 75 83 49

Plan Canicule : pensez à vous inscrire en mairie !

Les personnes fragiles et isolées sont susceptibles d'être en danger lors des épisodes de fortes chaleurs. Pour bénéficier d'un contact régulier avec le CCAS, la municipalité vous invite à venir en mairie pour vous inscrire ou inscrire un proche (famille, ami, voisin...).

CANICULE INFO SERVICES AU 0 800 06 66 66. INSCRIPTIONS AU 01 60 75 87 36

**Voyage en Sicile**

Le 4 juin, à l'occasion du traditionnel voyage organisé par la municipalité, 18 seniors ont pu s'envoler pour la Sicile. Ce périple, sur une île paradisiaque au patrimoine historique exceptionnel, s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité. Nos seniors sont revenus au bout d'une semaine, ravis de leur séjour et la tête remplie de beaux souvenirs.

Ateliers du bien vieillir

La commune vient de signer une convention de partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Île de France). Le PRIF propose et finance en partie un parcours de prévention organisé autour d'une série d'ateliers destinés aux personnes âgées, entre autres un atelier «Bien chez soi» se déroulant sur 5 séances qui vous sera proposé dès la rentrée.

Deux générations sous le même toit

A celles et ceux qui souhaiteraient avoir de la compagnie dans une maison devenue trop grande et héberger un(e) jeune étudiant(e) ayant des difficultés à se loger, nous rappelons que l'association Ensemble2Génération vous propose une solution adaptée, encadrée et sécurisante.

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER SUZY VAUCLIN QUI VOUS FOURNIRA TOUTES LES INFORMATIONS UTILES AU 01 60 75 87 36

La navette en service cet été !

Tous les vendredis, la navette facilite les déplacements des personnes âgées vers le marché de Corbeil et vers Market. Ce service sera assuré pendant tout l'été.

RENSEIGNEMENTS AU 01 60 75 87 36

carnet**Naissances**

15/02/15 Elsa Paimparé
12/03/15 Liana Lecomte
15/04/15 Diane François
10/05/15 Romane Gazel

Mariage

20/06/15 Romaric Legrand et Evgeniya Victorovna Guryleva

Décès

17/03/15 Patrick Maman
19/04/15 Jacqueline Girard épouse Denize
15/06/15 Roland Bossé
16/06/15 Jacqueline Lalorgue épouse Lacombe

mairie**Mairie d'Étiolles**

1, rue de Thouars - 91450 Étiolles
tél. : 01 60 75 03 09 - fax. : 01 69 89 07 56
mél : mairie@etiolles.fr - etiolles.fr

La mairie est ouverte

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- mardi de 9h à 12h et de 14h à 20h.
- samedi de 10h à 12h : permanence État-civil et Urbanisme le 4 juillet 2015.

Changement d'horaires à partir du 6 juillet

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
 - mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.
- Pas de permanences le samedi matin pendant l'été.

À partir de la rentrée :

Permanence Accueil/État-civil les samedis de 10h à 12h et sur rendez-vous pour les services Urbanisme et Enfance, Jeunesse et Écoles, selon le calendrier ci-après :

- 5 et 26 septembre
- 10 octobre
- 7 et 21 novembre
- 12 décembre

LIGNES DIRECTES MAIRIE

Accueil : 01 60 75 03 09
État-Civil-Élections : 01 60 75 95 14
Services Techniques : 01 60 75 78 26
Urbanisme : 01 60 75 78 27
Communication : 01 60 75 83 48
Vie locale : 01 60 75 83 49
Enfance, Jeunesse et Écoles : 01 60 75 96 39 ou 01 60 75 75 02
Police municipale : 01 69 89 18 46
Comptabilité : 01 60 75 61 06
CCAS-Logement : 01 60 75 87 36

Permanences**Député Romain Colas**

Permanence en mairie le 2^e jeudi du mois de 18h à 18h30. Sur rdv. 01 69 52 32 60.

Notaires

Maître Bonnaud Choukroun (Corbeil) mardi de 14h30 à 17h. Sur rdv. 01 60 75 03 09.

Maître Bobrow (Evry) vendredi de 14h30 à 17h. Sur rdv. 01 60 75 03 09.